

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC A VOS COTES

Pour limiter les contacts et les déplacements tout en garantissant la continuité de ses services, la Maison de services au Public de Durtal et son antenne de Seiches, adapte son organisation :

En effet, à compter du mercredi 15 avril, une permanence téléphonique sera assurée les lundis, mercredis, et vendredis de 9h à 12h. Aucune permanence physique ne sera faite.

L'agent d'accueil répondra à vos questions, vous aidera dans la constitution d'un dossier et pourra vous accompagner dans vos démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics :

« Déclaration trimestrielle prime d'activité », « Actualisation à pôle Emploi », « renouvellement d'un permis de conduire », « demande d'une carte grise », « Ouverture de ses droits à la retraite », etc.
autant d'autres démarches que l'agent d'accueil pourra vous apporter une réponse.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 02 41 96 10 40 ou envoyer un mail à : mspdurtal@ccals.fr